

Que fait un maire ?

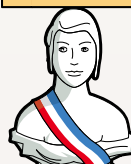
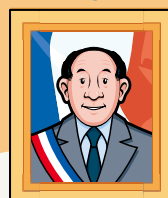
La commune...

Le maire dirige la commune avec les conseillers municipaux. Il y a presque 37 000 communes en France. La commune, c'est le plus petit territoire, la plus petite partie du découpage de notre pays.



... et l'État

Le maire représente aussi l'État (le pays) dirigé par le président. C'est pour cela qu'il y a la photo du président et la statue de Marianne (qui représente la République française) dans les mairies. Il y a aussi le drapeau bleu, blanc, rouge sur le bâtiment.



Des lois

Le maire fait appliquer dans sa commune les lois du pays. Il a aussi la possibilité d'en appliquer d'autres qui s'appellent les « arrêtés municipaux ».



De l'argent

Les habitants de la commune paient des **impôts**. L'argent sert à payer les écoles, les cantines, les hôpitaux, les services aux personnes (par exemple le transport des enfants vers l'école)... C'est le maire qui décide des dépenses de sa commune.



Des employés

Le maire est le chef des personnes qui travaillent pour la commune : jardiniers, éboueurs, cuisiniers des cantines, chauffeurs de cars... Il est aussi le chef de la police municipale.



Connaître les habitants

Le maire est chargé du **recensement**. Il célèbre les mariages. C'est aussi à la mairie qu'il faut annoncer une naissance ou un **décès**. Cela s'appelle l'État civil.

La sécurité des habitants

Le maire assure la sécurité des habitants. Il fixe les précautions à prendre pour éviter les accidents dans la rue ou dans les installations de la commune. Il peut interdire une **manifestation** dans une rue ou la baignade sur une plage. Il organise les secours en cas de catastrophe.



L'organisation de la ville

Le maire donne ou non des **permis de construire**. Il s'occupe des terrains de la commune. Il peut acheter des bâtiments, en vendre, les faire réparer... Il prend des décisions sur la circulation ou le stationnement des véhicules.



Impôt : ici, argent qu'un habitant doit donner.

Recensement : fait de

compter les habitants.

Décès : mort.

Manifestation : ici, défilé ou animation.

Permis de construire : autorisation pour la construction d'un bâtiment.

La question de Tourbillon

La mairie est aussi parfois appelée l'... de ville.

Hôtel

